



3^e assises de
***l'économie
circulaire***

27-28

JUIN 2017

PARIS

PROGRAMME



#AEC17

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

www.assises-economie-circulaire.ademe.fr



3^è assises de l'économie circulaire

27-28
JUN 2017
PARIS

Aujourd'hui, si l'économie circulaire se développe par un nombre grandissant d'acteurs, d'entreprises, de territoires ou de citoyens, elle doit encore se renforcer pour se généraliser.

La transition vers l'économie circulaire doit coupler ambitions politiques, stratégies territoriales ou d'entreprises avec des actions renforcées sur le terrain en appui aux initiatives citoyennes.

Les troisièmes Assises de l'économie circulaire, organisées par l'ADEME entendent fournir aux acteurs des éléments de réflexion et d'action pour développer leur transition vers l'économie circulaire en :

- faisant le point sur le développement des stratégies,
- présentant les démarches, outils et méthodes permettant à tous de s'inscrire dans une société sobre en ressources et à faible impact environnemental,
- exposant les témoignages et retours d'expériences montrant que cette voie fait sens sur le terrain, est accessible et induit un bénéfice économique et social pour tous.

Elles seront organisées autour de trois sessions plénières et de quatre sessions d'ateliers en parallèle.

Trois sessions plénières autour des sujets suivants :

- Quel modèle de société pour le futur ?
- Les politiques européennes et à l'étranger
- L'alimentation durable, valeur d'avenir

Quatre sessions parallèles en ateliers autour des axes suivants :

- L'entreprise responsable et économe en ressources
- Les collectivités animatrices des territoires
- Développement et pérennisation des acteurs locaux de l'économie circulaire
- Des produits plus circulaires

Zoom

SUR LES ASSISES

MARDI 27 JUIN

à partir de 8H

Accueil des participants

9H30 - 10H

Ouverture officielle
des 3^e Assises
de l'économie circulaire

10H - 12H30

Session plénière

12H30 - 14H

DÉJEUNER

14H - 16H

Ateliers



16H - 16H30

PAUSE

16H30-18H

Ateliers



18H - 20H

Cocktail

MERCREDI 28 JUIN

à partir de 8H

Accueil des participants

9H - 9H10

Retour sur
la première journée

9H10 - 10H30

Session plénière

10H30 - 11H

PAUSE

11H - 12H30

Session plénière

12H30 -14H

DÉJEUNER

14H - 15H15

Ateliers



15H30 - 16H45

Ateliers



16H45 - 17H15

Rafraîchissements

PROGRAMME

| MARDI 27 JUIN 2017 |

8H - 9H30

Accueil des participants

9H30 - 10H

Ouverture officielle des 3^e Assises de l'économie circulaire

10H - 12H30

Session plénière

Métamorphoser le modèle de société pour une transition vers l'économie circulaire

12H30 - 14H

DÉJEUNER

14H - 16H

Ateliers

ATELIER 1

Combiner compétitivité et performance environnementale au sein de l'entreprise : de l'action ponctuelle à la stratégie intégrée

OU

ATELIER 2

Les Régions, chefs de file de l'économie circulaire

OU

ATELIER 3

L'économie circulaire pour une dynamique collective au service du développement rural

OU

ATELIER 4

Vers un nouveau modèle économique pour le secteur de la réparation

16H - 16H30

PAUSE

16H30 - 18H

Ateliers

ATELIER 5

Transition industrielle : vers des entreprises connectées, éco-efficientes et intégrées dans leurs territoires ?

OU

ATELIER 6

Fédérer et renforcer les dynamiques sur les territoires

OU

ATELIER 7

Pérennisation des filières de recyclage : l'exemple des plastiques

OU

ATELIER 8

Les nouvelles technologies numériques au service de la réparation

18H - 20H

Cocktail

9H30

Ouverture officielle
Ministère de la Transition écologique et solidaire
Bruno Léchevain, Président, ADEME

10H - 12H30

| **SESSION PLÉNIÈRE**Animation : **Jean-Michel LOBRY**, journaliste

Métamorphoser le modèle de société pour une transition vers l'économie circulaire

INTERVENANTS

Jacques CAPLAT,
Agronome et ethnologue,
Administrateur de l'association Agir
Pour l'Environnement

Alain GELDRON,
Expert National Matières Premières,
Direction Economie Circulaire et
Déchets, ADEME

Pierre-Noël GIRAUD,
Professeur d'économie, Mines
ParisTech

Daniel KAPLAN,
Conseiller scientifique, Fondation
Internet Nouvelle Génération (FING)

Raphaël MASVIGNIER,
Co-fondateur, Circul'R

Philippe MOATI,
Professeur, Université Paris Diderot

Laetitia VASSEUR,
Co-fondatrice et Déléguée Générale,
Association HOP - Halte à
l'Obsolescence Programmée

Anne HIDALGO,
Maire de Paris

François-Michel LAMBERT,
Président-fondateur de l'Institut de
l'économie circulaire

Selon un récent rapport du Panel International sur les ressources des Nations Unies, au rythme actuel de croissance de la consommation, nous consommerons 183 milliards de tonnes de matières premières dans le monde en 2050 contre 85 milliards de tonnes actuellement. Si nous voulons garder la Terre vivable pour l'espèce humaine il nous faut limiter fortement la consommation de ressources tout en partageant celles-ci avec un plus grand nombre d'individus. Ainsi les Nations Unies évoquent la division par cinq de la consommation de matières premières dans les pays développés d'ici 2050. L'économie circulaire cible la gestion sobre et efficace des ressources mais offre aussi une promesse de croissance et de développement d'emplois peu délocalisables. Elle s'inscrit parfaitement en synergie avec la lutte contre le changement climatique. Ainsi l'avenir, dans lequel doit s'inscrire l'économie circulaire, devrait conduire à une mutation profonde de nos organisations, tant locales que mondiales, et de nos modes de vie. Si l'avenir jusqu'en 2050 suscite interrogations voire inquiétudes, il n'est pas écrit et nous pouvons en définir les chemins possibles et souhaitables pour mieux éclairer les politiques d'économie circulaire.

- **Quels changements en profondeur pour nos activités économiques au regard des enjeux et contraintes ?**
- **Quelles visions pour une société sobre et désirable ?**
- **Quelles aspirations de la génération montante née avec le tout numérique mais aussi avec la conscience de la dégradation de l'environnement ?**

Conclusion de la matinée

14H - 16H

ATELIER 1

Animation : **Olivier PIA**, journaliste

INTERVENANTS

Jean-Manuel BLUET,

Directeur développement durable,
Nestlé France

Fabrice BOSQUE,

Responsable Environnement
et Eco-industries, ITERG

Antoine CHEVILLARD,

Chargé d'étude Développement Durable,
CRMA Auvergne - Rhône Alpes

Christophe MERLE,

Gérant, Perles de Gascogne

Sylvie PADILLA,

Responsable du Service Entreprises et
Dynamiques Industrielles, ADEME

Patrick PICHON,

Conseiller d'entreprises CCI Lyon
Métropole Saint-Etienne Roanne

Combiner compétitivité et performance environnementale au sein de l'entreprise : de l'action ponctuelle à la stratégie intégrée

La majorité des entreprises peut réduire rapidement leurs coûts par des actions simples sur leurs flux matière et d'énergie comme le montrent de nombreux exemples. Ces actions ponctuelles mais gagnantes permettent d'amorcer des démarches structurées intégrant le paramètre environnemental au cœur de la stratégie pour conjuguer compétitivité et performance environnementale.

- **Par où commencer ?**
- **Comment passer de l'action ponctuelle à la démarche structurée ?**
- **Quel est le rôle du paramètre environnemental dans les processus de décision ?**

14H - 16H

ATELIER 2

Animation : **Jean-Michel LOBRY**, journaliste

INTERVENANTS

Jean-Michel BUF, Conseiller régional délégué aux déchets et à l'économie circulaire, Région Pays de la Loire

Hubert DEJEAN de la BATIE,

Vice-président en charge de l'environnement, Région Normandie

Benoît FAUCHEUX,

Vice-Président délégué à l'environnement et la transition énergétique, Conseil Régional Centre-Val de Loire

Pierre GROSSET, Conseiller régional délégué à l'habitat, l'efficacité

énergétique et à l'économie circulaire, Région Bourgogne Franche Comté

Laurent GERAULT,

Conseiller régional délégué à l'environnement, la transition énergétique, la croissance verte et le logement, Région Pays de la Loire

Gwénaél GUYONVARCH, Directeur de l'action régionale Ouest, ADEME

Eric PRUD'HOMME, Directeur Régional Délégué, ADEME Normandie

Les Régions, chefs de file de l'économie circulaire

L'économie circulaire interpelle toutes les politiques territoriales dont les Régions sont les chefs de file : le développement économique, l'aménagement et le développement du territoire, l'environnement. Les Régions ont donc un rôle crucial à jouer en termes d'organisation et de portage de l'économie de ressources dans les politiques publiques et dans sa mise en œuvre par tous les acteurs locaux.

- **Comment définir une stratégie ?**
- **Comment intégrer l'économie circulaire dans les politiques publiques et la planification ?**
- **Comment animer et déployer l'économie circulaire ?**

14H - 16H

ATELIER 3

Animation : Emmanuel LANGLOIS, journaliste

INTERVENANTS

Christophe BONNEMORT,
Directeur général de la Coopérative
Cavale et Administrateur du PTCE
3.EVA

Jean-Marc CALLOIS,
Directeur du département Territoires,
Irstea

Olivier LE BARS,
Directeur, Les 2 Airelles

Julien PEYRE,
Coordinateur Pôle Territorial de
Coopération Économique, 3.EVA

Audrey TREVISIOL,
Ingénieur Direction Productions et
Energies Durables, ADEME

Frédéric WALLET,
Animateur National du Programme
PSDR, INRA

L'économie circulaire pour une dynamique collective au service du développement rural

L'économie circulaire peut contribuer à créer des dynamiques collectives sur un territoire rural autour des questions environnementales et des flux de matières. Les approches possibles sont multiples et adaptables à chaque territoire en fonction de ses caractéristiques. Elles s'appuient sur des mutations agricoles, où convergent agroécologie, agroforesterie et économie circulaire pour développer une activité économique plus large.

- Comment créer une dynamique collective ?
- Quels sont les facteurs de réussite ?
- En quoi les concepts d'agroécologie et d'économie circulaire convergent-ils ?

14H - 16H

ATELIER 4

Animation : Carine ROCCHESANI, journaliste

INTERVENANTS

Marie-Cécile DEGRYSE,
Adjointe au Chef du bureau de la
prévention et des filières REP,
MEEM

Catherine GOMY,
Déléguée générale, Fédération
Envie

Marie HERVIER,
Ingénieur, Direction Economie
Circulaire et Déchets, ADEME

Alain PAUTROT,
Directeur de la Satisfaction
Consommateurs, Groupe SEB

Floriane RICHIARDI,
Responsable de la communication,
SPAREKA

Vers un nouveau modèle économique pour le secteur de la réparation

L'allongement de la durée de vie des produits s'inscrit comme l'un des axes forts visant à réduire nos consommations de ressources et notre production de déchets dans le cadre d'une économie circulaire.

La réparation apparaît comme un facteur déterminant dans la durée de vie des produits alors que ce secteur d'activités peine en termes d'équilibre économique.

- Comment rendre la réparation désirable et accessible pour l'ensemble des acteurs dont le consommateur ?
- Comment accompagner la mise en place de nouveaux modèles économiques de réparation ?
- Quels outils et quelles stratégies pour développer l'auto réparation ?

16H30 - 18H

ATELIER 5

Animation : **Olivier PIA**, journaliste

INTERVENANTS

Benoît GARCIA,
Dirigeant, Bows Distillerie

Jacques-François MARCHANDISE,
Délégué Général de la FING

Franck MERCIER,
Directeur Exécution Plan Industrie du futur, Siemens

Jean-François NOTHIAS,
Directeur du centre de services
Ecoparc, Bordeaux Technowest

Sylvie PADILLA,
Responsable du Service Entreprises et
Dynamiques Industrielles, ADEME

Transition industrielle : vers des entreprises connectées, éco-efficientes et intégrées dans leurs territoires ?

Notre société est en mutation, l'entreprise n'échappe pas à ces évolutions incontournables. L'entreprise du futur s'appuiera de plus en plus sur le numérique en tant que facteur de compétitivité. Elle sera également plus intégrée dans son territoire. Mais est-ce compatible avec la transition énergétique et écologique ?

- Comment les démarches d'écologie industrielle et territoriale peuvent aider les entreprises à s'inter-connecter pour optimiser leurs ressources, tout en améliorant leur compétitivité et en renforçant l'attractivité du territoire ?
- L'entreprise de demain sera-t-elle plus performante grâce aux nouveaux outils du numérique, notamment en termes d'efficacité énergétique ou d'efficacité de ses ressources ?

16H30 - 18H

ATELIER 6

Animation : **Jean-Michel LOBRY**, journaliste

INTERVENANTS

Roland BERTORA,
Vice-Président chargé des Finances et
du Développement Economique,
Communauté d'Agglomération
Var Estérel Méditerranée

Jean-Luc DALOZZO,
Gérant Organic Vallée®

Joseph HUGHES,
Directeur Général des Services,
Communauté de Communes de l'île
d'Oléron

Sylvie PEPIN,
Responsable Prévention Animation
Communication, SMICTOM d'Alsace
Centrale

Fédérer et renforcer les dynamiques sur les territoires

Différentes dynamiques, se développent dans les territoires pour limiter le gaspillage et optimiser la valorisation des déchets. Fédérer les acteurs autour d'une ressource locale, d'un déchet ou d'une filière économique permet d'engager les territoires vers une économie plus circulaire et une relocalisation de la valeur-ajoutée.

- Comment les différentes initiatives peuvent se fédérer autour d'un enjeu et d'une vision commune ?
- Quels rôles peut jouer la collectivité ?
- Comment peut-elle faciliter les initiatives des acteurs de son territoire ?

16H30 - 18H

ATELIER 7

Animation : **Emmanuel LANGLOIS**, journaliste

INTERVENANTS

Sophie RICHET,
Responsable Ecoconception
et environnement, Groupe PSA

Herman VAN ROOST,
Business Development Manager
Recycling, TOTAL Petrochemicals &
Refining SA

François VILLEREZ,
Chef du Bureau des éco-industries et
du développement industriel durable,
Direction Générale des Entreprises

Eric WITZ,
Directeur Général Délégué,
GALLOO Plastics

Pérennisation des filières de recyclage : l'exemple des plastiques

Le faible prix actuel des matières premières, en particulier du pétrole, pénalise la compétitivité des matières issues du recyclage par rapport aux matières vierges. Afin de développer la demande en matières plastiques recyclées, il est nécessaire de stimuler la filière nationale et de tirer le marché en volume et en qualité afin de mieux adapter l'offre à la demande mais aussi de renforcer les démarches de collaboration entre les acteurs de la chaîne de valeur.

- Comment massifier la collecte pour diminuer les coûts ?
- Comment améliorer la qualité ?
- Comment renforcer la collaboration entre les acteurs de la filière ?

16H30 - 18H

ATELIER 8

Animation : **Carine ROCCHESANI**, journaliste

INTERVENANTS

Pierre BEURET,
Consultant sénior, Deloitte

Pascal CARCAILLON,
Délégué Général, Réseau Ducretet

Gabriel JOBIN,
Directeur Général, TRI Rhône-Alpes

Alain PAUTROT,
Directeur de la Satisfaction
Consommateurs, Groupe SEB

Les nouvelles technologies numériques au service de la réparation

La réparation constitue un atout incontournable pour préserver la valeur de la matière dans l'économie en conservant l'usage du bien le plus longtemps possible. Si les optimisations économiques ou organisationnelles classiques comme le recours à la pièce de réemploi ou l'autoréparation permettent d'augmenter les possibilités de recours à la réparation, le numérique offre des possibilités renforcées au travers des objets connectés permettant le diagnostic à distance ou l'anticipation de la panne mais aussi de fabriquer avec l'impression 3D des pièces à la demande.

- Quels sont les apports des technologies numériques ?
- Quels sont les impacts, environnementaux mais aussi économiques et sociaux ?
- Quelle est la réalité actuelle de l'impression 3D dans la réparation ?

PROGRAMME

| MERCREDI 28 JUIN 2017 |

8H - 9H

Accueil des participants

9H - 9H10

Retour sur la première journée

9H10 - 10H30

Session plénière

Les objectifs et les retours d'expérience du développement de l'économie circulaire en Europe et à l'étranger

Organisée par l'Institut de l'économie circulaire



10H30 - 11H

PAUSE

11H - 12H30

Session plénière

L'alimentation durable, une valeur d'avenir pour les filières, les territoires et les consommateurs

12H30 - 14H

DÉJEUNER

14H-15H15

Ateliers

ATELIER 9

S'engager dans l'économie circulaire à travers des achats privés durables

OU

ATELIER 10

L'aménagement et le projet urbain au service de l'économie circulaire

OU

ATELIER 11

Les leviers et modalités de développement des acteurs et structures du réemploi

OU

ATELIER 12

L'éco conception au cœur de la stratégie des entreprises innovantes

Organisé par le Pôle Eco-conception



15H30-16H45

Ateliers

ATELIER 13

Les engagements volontaires des entreprises et des filières industrielles pour l'économie circulaire

Organisé par le CNI



OU

ATELIER 14

L'Ecologie Industrielle et Territoriale au service de l'emploi et de l'économie de ressources

OU

ATELIER 15

L'économie de la fonctionnalité, une voie de développement territorial

OU

ATELIER 16

Déployer et réussir sa démarche d'écoconception

Organisé par le Pôle Eco-conception



16H45 -17H15

RAFRAÎCHISSEMENTS

9H - 9H10

Retour sur la première journée

Matthieu ORPHELIN, Directeur Économie Circulaire et Déchets, ADEME

9H10 - 10H30

| session PLÉNIÈRE

Animation : Jean-Michel LOBRY, journaliste

Les objectifs et les retours d'expérience du développement de l'économie circulaire en Europe et à l'étranger

Organisée par l'Institut de l'économie circulaire



INTERVENANTS

Isabelle MARTIN,

Vice-présidente, FNADE

Marion BRAKS, Economie Circulaire & Infrastructures Urbaines, Ambassade du Royaume des Pays-Bas**Kari HERLEVI,** SITRA, Finlande***Dany MICHAUD,** Président Directeur Général, RECYC-QUEBEC**Hugo Maria SCHALLY,** Chef d'unité "Production, produits et consommation durable", Direction Générale pour l'environnement, Commission Européenne

* Intervention en anglais

La politique européenne renforce la place de l'économie circulaire avec le « paquet » économie circulaire porté par la Commission Européenne tandis que le G7 en a fait un élément de sa gestion efficace des ressources. Différents États en Europe et hors Europe développent des politiques s'appuyant sur l'économie circulaire dans un souci d'économie des matières premières, de diminution des impacts environnementaux et de compétitivité de l'économie.

- Quel est l'état des lieux des politiques ?
- Comment la société civile s'implique-t-elle ?
- Quels sont les résultats actuels et attendus ?

11H - 12H30

| session PLÉNIÈRE

Animation : Jean-Michel LOBRY, journaliste

L'alimentation durable, une valeur d'avenir pour les filières, les territoires et les consommateurs

INTERVENANTS

Yves DE LA FOUCHARDIERE,

Directeur général, Coopérative des Fermiers de Loué

Bruno HÉRAULT, Chef du Centre d'études et de prospective, Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**Sarah MARTIN,** Ingénieure en charge de l'alimentation, Service Agriculture Forêts et Bioressources, ADEME**Louis-Georges SOLER,** Directeur de recherche, INRA**Isabelle TOUZARD,** Vice-Présidente en charge de l'agroécologie et de l'alimentation, Montpellier Méditerranée Métropole

L'alimentation durable doit répondre au besoin primaire fondamental de nourrir les hommes, en qualité et en quantité, aujourd'hui et demain. Elle constitue un enjeu porteur de valeurs certes économiques mais aussi, environnementales, sociales et sanitaires. L'alimentation durable constitue aussi un formidable outil d'émergence et de diffusion de projets collectifs autour d'une valeur fédératrice tant pour les citoyens-consommateurs que pour les acteurs des territoires.

- Quels sont les enjeux ?
- En quoi consiste l'alimentation durable ?
- Quels sont les leviers pour aller vers une alimentation durable ?

14H - 15H15

ATELIER 9

Animation : **Olivier PIA**, journaliste

INTERVENANTS

Médéric ALLAIS,
Responsable Achats,
SICAP Electronique

Irène RABUSSIER,
Responsable Achats Indirects et
Matières Premières,
Aigle International

Nicolas MERCKX,
Chargé de projets, Chauvat Portes

Dominique VEUILLET,
Ingénieur, ADEME

S'engager dans l'économie circulaire à travers des achats privés responsables

La fonction achats, au coeur du fonctionnement de l'entreprise, constitue un levier stratégique au service de sa performance économique et de sa politique RSE. Les achats responsables sont aussi une source de réduction des impacts environnementaux. L'analyse des impacts d'une politique d'achats privés responsables met en évidence les nombreux gains financiers, environnementaux, d'image et de sécurisation d'approvisionnement.

- Quel est l'intérêt de faire des achats responsables ?
- Comment s'y prendre ?
- Quels sont les leviers, les aides et les outils ?

14H - 15H15

ATELIER 10

Animation : **Emmanuel LANGLOIS**, journaliste

INTERVENANTS

Nathalie BERBETT,
Directrice de structure, et

David RIGOULOT, Animateur SCOT,
PETR du Pays du Sundgau

Jean-Baptiste BOURDIN,
Chargé de mission, EPA DESA

Amandine CRAMBES, Ingénieure,
Service Organisations Urbaines ADEME

Camille DAUDET, Chargée de mission,
Mission Carré de Soie - Métropole du
Grand Lyon

Mélanie DELEUZE,
Chargée de mission aménagement
durable, Ris-Orangis / Grand Paris Sud

Samuel GUY, Chef de projet, Indiggo

Ludovic ROUSSEAU, Chef de Projet
Villogia, Commune de Mouvoux

Alice SARRAN, Chargée de mission, Orée

L'aménagement et le projet urbain au service de l'économie circulaire

L'économie circulaire doit conduire à repenser l'aménagement et la planification en termes d'optimisation des flux de matières et d'énergie plutôt que de zonage classique par fonction. L'économie collaborative, les services, l'économie de la fonctionnalité et plus largement de nouveaux modes de vie façonnent les villes et induisent de nouvelles organisations des territoires. Les équipements d'infrastructures comme les bâtiments doivent devenir plus adaptables et envisager leur réversibilité.

- Quelles sont les expériences pilotes ?
- Quels enseignements en tirer ?
- Quelles sont les perspectives de généralisation ?

14H - 15H15

ATELIER 11

Atelier en mode participatif *

Animation : Jean-Michel LOBRY, journaliste

INTERVENANTS

Romée GUIGNARD DE LA BIGNE,
Directeur Général, Maximum

Agnès JALIER,
Animatrice de réseau, Service
consommation et prévention, ADEME

Fabrice KAÏD,
Directeur, Atelier D'éco Solidaire

Christophe MARQUET,
Chargé de mission,
Service Consommation et Prévention,
ADEME

* L'atelier participatif est une expérience inédite
aliant échanges et contributions afin d'optimiser
vos engagements sur le sujet.

Les leviers et modalités de développement des acteurs et structures du réemploi

Le réemploi et la réutilisation contribuent au prolongement de la durée de vie des produits, et constituent ainsi un levier efficace pour réduire la production de déchets et les prélèvements sur les ressources. Les activités de ce secteur en plein essor évoluent, mettant en scène différents acteurs : structures de l'économie sociale et solidaire et de l'occasion, consommateurs, pouvoirs publics, collectivités, associations, entreprises et acteurs des filières REP.

- Quelles modalités et conditions de développement des structures ?
- Quelles perspectives pour le secteur ?
- Quelles actions à engager ?

14H - 15H15

ATELIER 12

Animation : Carine ROCCHESANI, journaliste

INTERVENANTS

Philippe BAJEAT,
Ingénieur, Service Produits
et Efficacité Matière, ADEME

Anna BALEZ,
CEO - Fondatrice, Tale Me

Jérémy GUICHARD,
Président, Pro-T-co

Patrick MAINGUENE,
Gérant, INSOFT

Samuel MAYER,
Directeur, Pôle Eco-conception

L'éco conception au cœur de la stratégie des entreprises innovantes

Organisé par le Pôle Eco-Conception



L'économie circulaire, c'est aussi réduire à la source les consommations de ressources. L'éco-conception répond à cet enjeu en proposant des solutions innovantes. Ces innovations apportent à l'utilisateur des valeurs d'usages supplémentaires à moindre impact environnemental et apportent au metteur sur le marché de la performance économique. En outre, l'intégration de la performance environnementale dans les biens et les services constitue pour l'entreprise un avantage concurrentiel.

- Quelles expériences et sources d'inspiration exemplaires ?
- Quels bénéfices pour les entreprises ?
- Qu'attendent les clients ?

15H30 - 16H45

ATELIER 13

Animation : **Olivier PIA**, journaliste

INTERVENANTS

Flore AUGÉ,
Directrice RSE France, Danone France

Claire DADOU WILLMANN,
Délégué Général, 2ACR

Xavier LE COQ,
Délégué National en charge de
l'Industrie, CFE-CGC

Michel LOPEZ,
Réfèrent Economie Circulaire SNCF et
Vice-Président Orée Entreprises et
Clubs métiers Recyclage

Vincent MOULIN WRIGHT
Directeur Général, Groupe des
Fédérations Industrielles (GFI)

Les engagements volontaires des entreprises et des filières industrielles pour l'économie circulaire

Organisé par le Conseil National de l'Industrie



À la suite de la Conférence environnementale de 2013, et dans le cadre du Conseil National de l'Industrie, les filières industrielles ont travaillé depuis 2014 sur le plan macro-économique à l'élaboration de « Parcours de progrès » pour l'économie circulaire, incluant une ou plusieurs filières. Sur le plan micro-économique, ces Parcours de progrès ont notamment permis la construction de nouvelles formes de contractualisation public/privé que constituent les Engagements pour la Croissance Verte.

- Où en sommes-nous ?
- Quels enseignements sont tirés ?
- Quelles sont les perspectives ?

15H30 - 16H45

ATELIER 14

Animation : **Emmanuel LANGLOIS**, journaliste

INTERVENANTS

Florence CHARNAY,
Chef de projet Économie Circulaire,
Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes

Sylvie PADILLA,
Responsable du Service Entreprises et
Dynamiques Industrielles, ADEME

Simon PINGEON,
Chargé de projets économie circulaire,
Idée Alsace

Julien RAVELLO,
Eco-conseiller, CCI Nord-Isère

L'Écologie Industrielle et Territoriale au service de l'emploi et de l'économie de ressources

Les projets d'écologie industrielle et territoriale se développent sur le territoire français, aussi bien sous l'impulsion des collectivités territoriales que d'acteurs économiques. Aujourd'hui des méthodes existent pour envisager le développement de ces démarches par le plus grand nombre.

- Quels enseignements et facteurs clés de réussite des opérations en cours ?
- Quels outils et méthodes au service du développement de l'EIT ?
- Comment mobiliser les acteurs ?

15H30 - 16H45

ATELIER 15

Animation : **Carine ROCCHESANI**, journaliste

INTERVENANTS

Emmanuel BERTIN,
Directeur, CERDD**Claire PINET**,
Ingénieure, Service Consommation
et Prévention, ADEME**Véronique THIEBAUT**,
Vice présidente, Communauté de
communes du Sud Artois**Patrice VUIDEL**,
Consultant associé, ATEMIS

L'économie de la fonctionnalité, une voie de développement territorial

L'économie de la fonctionnalité consiste à fournir aux entreprises, individus ou territoires des solutions intégrées de biens et de services centrées sur l'usage et la performance et non sur la simple vente de biens. Des entreprises développent déjà de nouvelles solutions. Des territoires commencent à s'engager dans ce nouveau modèle en misant sur l'innovation sociale et la coopération. Ces nouveaux projets territoriaux dessinent de nouvelles trajectoires de développement durable.

- L'économie de la fonctionnalité, de quoi parle-t-on ?
- Quelles sont les expériences pilotes dans les territoires ?
- Comment coopérer pour mieux réussir ?

15H30 - 16H45

ATELIER 16

Atelier en mode participatif*

Animation : **Jean-Michel LOBRY**, journaliste

INTERVENANTS

Philippe BAJEAT,
Ingénieur, Service Produits
et Efficacité Matière, ADEME**Mélanie BORDIGNON**,
Senior Expert Ecodesign, Alstom**Muriel LAST**,
Directrice marketing, Eurotab**Céline MARTY**,
Trade Marketing Manager, EPTA**Samuel MAYER**,
Directeur, Pôle Eco-conception

Déployer et réussir sa démarche d'éco-conception

Organisé par le Pôle Eco-Conception

De plus en plus d'entreprises s'engagent dans la démarche d'éco-conception dans le cadre de l'économie circulaire. Cette démarche soulève beaucoup de questions de la part des industriels, notamment sur sa mise en œuvre concrète et pérenne. Si les organisations sont à la recherche d'outils et méthodes pragmatiques, elles doivent aussi impliquer toutes les fonctions en charge du développement de l'offre produit ou service. Cet atelier a pour objectif d'identifier les facteurs clés de réussite qu'ils soient méthodologiques ou organisationnels.

- Quels sont les écueils à éviter ?
- Quels outils utiliser ?
- Quelle organisation mettre en place ?

* L'atelier participatif est une expérience inédite alliant échanges et contributions afin d'optimiser vos engagements sur le sujet.



Renseignements pratiques

Dates et horaires

Mardi 27 juin 2017

- Accueil, enregistrement, café de bienvenue : à partir de 8 h
- **Colloque : 9 h 30 - 18 h**
- Cocktail : 18 h - 20 h

Mercredi 28 juin 2017

- Accueil, enregistrement, café de bienvenue : à partir de 8 h
- **Colloque : 9 h - 16 h 45**
- Rafrâichissements : 16 h 45 - 17 h 15

Lieu

Maison de la Chimie

Entrée par le n° 28 bis, rue Saint Dominique
75007 PARIS
Tél. : 01 40 62 27 00 - Fax : 01 45 55 98 62

www.maisondelachimie.com

Moyens d'accès

- Métro : Lignes 8, 12 et 13
Stations Assemblée Nationale, Solférino, Invalides
- RER : Ligne C, Station Invalides
- Bus : Ligne 63, 69, 83, 93 et 94
- Aéroport : des navettes relient les aéroports (Orly et Roissy Charles de Gaulle) et l'aérogare des Invalides en 30 mn.

Hébergement

L'hébergement est à votre charge.

Pour faciliter votre recherche, vous pouvez consulter les sites Internet ci-dessous :

www.venere.com
www.booking.com
www.hotels-paris.fr
www.bsp-hotels.com

Transport

Vous pourrez bénéficier d'une réduction sur le réseau SNCF à condition de présenter, lors de la réservation, le fichet SNCF-Congrès que nous vous adresserons avec votre confirmation d'inscription (sous réserve de disponibilité de places à tarif réduit).

Pour tout renseignement complémentaire sur :

- l'organisation, la communication
Jeanne TILLY
Tél. : 02 41 20 42 30
jeanne.tilly@ademe.fr
- l'inscription, le règlement, la facturation
Brigitte BOUHOURS
brigitte.bouhours@ademe.fr



Bulletin d'inscription

Il doit être adressé, dûment complété⁽¹⁾, à :
ADEME - Brigitte Bouhours - Régisseur de recettes
27, rue Louis Vicat - 75737 Paris Cedex 15
brigitte.bouhours@ademe.fr

**Bulletin
à retourner
avant le
vendredi
16 Juin
2017**

Madame Monsieur

Nom (en capitales) Prénom

Société/organisme

Vous êtes : Collectivité Entreprise Organisme consulaire Bureau d'études / éco-entreprise Service/Agence de l'État
 Association Centre de recherche / Laboratoire Autre :

SIRET

Direction/service Fonction

Vous êtes : Dirigeant / élu Directeur / Chef de service Ingénieur / Technicien Chargé de mission / Chef de projet Chercheur / Enseignant
 Autre :

Adresse complète

Code postal Ville Pays

Courriel Tél. Portable

VOTRE INSCRIPTION

J'assisterai aux sessions/ateliers suivants :

MARDI 27 JUIN 2017

- 10h - 12h30 : session plénière : Métamorphoser le modèle de société pour une transition vers l'économie circulaire**
- 14h - 16h** (cochez 1 case)
 - Atelier 1** : Combiner compétitivité et performance environnementale au sein de l'entreprise : de l'action ponctuelle à la stratégie intégrée
 - Atelier 2** : Les Régions, chefs de file de l'économie circulaire
 - Atelier 3** : L'économie circulaire pour une dynamique collective au service du développement rural
 - Atelier 4** : Vers un nouveau modèle économique pour le secteur de la réparation
- 16h30 - 18h** (cochez 1 case)
 - Atelier 5** : Transition industrielle : vers des entreprises connectées, éco-efficientes et intégrées dans leurs territoires ?
 - Atelier 6** : Fédérer et renforcer les dynamiques sur les territoires
 - Atelier 7** : Pérennisation des filières de recyclage : l'exemple des plastiques
 - Atelier 8** : Les nouvelles technologies numériques au service de la réparation
- 18h - 20h** : Cocktail

MERCREDI 28 JUIN 2017

- 9h10 - 10h30 : session plénière : Les objectifs et les retours d'expérience du développement de l'économie circulaire en Europe et à l'étranger**
- 11h - 12h30 : session plénière : L'alimentation durable, une valeur d'avenir pour les filières, les territoires et les consommateurs**
- 14h - 15h15** (cochez 1 case)
 - Atelier 9** : S'engager dans l'économie circulaire à travers des achats privés responsables
 - Atelier 10** : L'aménagement et le projet urbain au service de l'économie circulaire
 - Atelier 11** : Les leviers et modalités de développement des acteurs et structures du réemploi
 - Atelier 12** : L'éco conception au cœur de la stratégie des entreprises innovantes
- 15h30 - 16h45** (cochez 1 case)
 - Atelier 13** : Les engagements volontaires des entreprises et des filières industrielles pour l'économie circulaire
 - Atelier 14** : L'Ecologie Industrielle et Territoriale au service de l'emploi et de l'économie de ressources
 - Atelier 15** : L'économie de la fonctionnalité, une voie de développement territorial
 - Atelier 16** : Déployer et réussir sa démarche d'éco-conception

PRÉFÉRENCE ALIMENTAIRE Aucune Déjeuner végétarien

VOTRE INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire :

- Les 27 et 28 juin au prix de 250 €/personne ⁽²⁾
- Uniquement le 27 juin au prix de 150 €/personne ⁽²⁾
- Uniquement le 28 juin au prix de 150 €/personne ⁽²⁾

INSCRIPTION AU TARIF PRÉFÉRENTIEL

Réservée aux étudiants, demandeurs d'emploi, associations de protection de l'environnement/de consommateurs, structures d'insertion : **joindre règlement et justificatif** (cf. conditions d'inscription)

- Les 27 et 28 juin au prix de 125 €/personne ⁽²⁾
- Uniquement le 27 juin au prix de 90 €/personne ⁽²⁾
- Uniquement le 28 juin au prix de 90 €/personne ⁽²⁾

Fait le

à

J'atteste sur l'honneur être habilité(e) à passer commande
Signature et cachet de la société ou de l'organisme (obligatoires)

Toute inscription est confirmée par email

(1) Les bulletins incomplets ne seront pas pris en compte
(2) Prix nets de taxes (établissement public à caractère industriel et commercial non assujéti à la TVA), exonération accordée par le Ministère du Budget le 15 juillet 1993

Conditions d'inscription

Date limite
d'inscription
**vendredi
16 juin
2017**

BULLETIN D'INSCRIPTION

Il doit être adressé, dûment complété ⁽¹⁾, à :
ADEME – Brigitte Bouhours - Régisseur de recettes
27, rue Louis Vicat – 75737 Paris Cedex 15
brigitte.bouhours@ademe.fr

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription s'élèvent à

- 150 euros⁽²⁾ / personne pour 1 jour (27 ou 28 juin)
- 250 euros⁽²⁾ / personne pour 2 jours

et comprennent la participation à la (aux) journées, le(s) déjeuners, les pauses et le vestiaire gardé.

TARIF PRÉFÉRENTIEL

Réservé aux étudiants, demandeurs d'emplois, associations de protection de l'environnement/de consommateurs, structures d'insertion :

- 90 euros⁽²⁾ / personne pour 1 jour (27 ou 28 juin)
- 125 euros⁽²⁾ / personne pour 2 jours

Joindre obligatoirement au bulletin d'inscription

- Chèque bancaire en règlement de l'inscription, à l'ordre du Régisseur de recettes de l'ADEME.
- Justificatifs :
Association, étudiant, demandeur d'emploi : copie de la carte nominative en cours de validité.
Membre d'une structure d'insertion : copie de la 1^{ère} page de la convention signée avec la direction départementale du travail ou d'une pièce officielle justifiant de leur statut.

BON DE COMMANDE ADMINISTRATIF

Les administrations qui ne pourront joindre le règlement à leur bulletin, établiront un bon de commande signé par l'autorité compétente et le règlement s'effectuera à réception d'une facture.

ATTESTATION DE PRÉSENCE

Elle vous sera délivrée sur place, sur simple demande. Après l'événement, merci d'adresser votre demande à brigitte.bouhours@ademe.fr

Ces journées ne relevant pas d'une action de formation, l'ADEME ne délivrera pas de convention.

(1) Les bulletins incomplets ne seront pas pris en compte
(2) Prix nets de taxes (établissement public à caractère industriel et commercial non assujéti à la TVA), exonération accordée par le Ministère du Budget le 15 juillet 1993.

VOTRE RÈGLEMENT

Au comptant à l'inscription :

- par chèque bancaire**
joint au bulletin à l'ordre du Régisseur de recettes de l'ADEME
- par virement**
sur le compte du Régisseur de recettes de l'ADEME
Domiciliation : DDFIP des Hauts de Seine
IBAN : FR76-1007-1920-0000-0010-0078-469
BIC : TRPUFRP1
Le règlement devra préciser le nom du participant

Cas particulier des collectivités, services de l'État, établissements publics, administrations

Le règlement pourra être effectué au service fait, à réception d'une facture, par virement ou mandat administratif au nom du Régisseur de recette de l'ADEME.

Domiciliation : DDFIP des Hauts de Seine
IBAN : FR76-1007-1920-0000-0010-0078-469
BIC : TRPUFRP1
ADEME PARIS - N° SIRET 385 290 309 00017
Code APE : 8413Z

Il devra préciser le nom du participant ou le numéro de facture

FRAIS BANCAIRES

Les frais de virement et de transfert sont à votre charge.

MODIFICATION / ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Toute modification / annulation de l'inscription devra être notifiée **par écrit au plus tard le vendredi 16 juin 2017**. Aucun remboursement ou avoir ne pourra être émis après cette date.

Si vous avez
la possibilité de régler
votre inscription en ligne,
vous pouvez vous inscrire
directement sur le site dédié :

www.assises-economie-circulaire.ademe.fr